



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-41421>

Département(s) de publication : 02

Annonce n° 24-41421

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-33254

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Saint-Quentin

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21020666000016

Ville : SAINT-QUENTIN

Code postal : 02107

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 02

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et livraison de tenues scolaires pour les écoles de la ville de Saint-Quentin

Code CPV principal - Descripteur principal : 18410000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent marché relève d'une expérimentation menée en lien avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Destinée à réduire les différences sociales, à lutter contre le règne de l'apparence et contre toutes formes d'inégalités et de prosélytisme, l'expérimentation doit permettre de : - renforcer la cohésion entre les élèves ; - améliorer le climat scolaire ; - contribuer à créer une atmosphère de travail et d'égalité au sein de l'établissement ; - valoriser l'image de l'école et de l'établissement en créant un sentiment d'appartenance et d'unité entre les élèves. Les tenues acquises dans le cadre de ce marché doivent être sobres, confortables et mixtes. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 10/04/2024 à 12h00, lire 15/04 /2024 à 15h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2024